

plus chers. Le logement est l'un des articles les plus grevés d'impôts de tout notre régime, et le propriétaire n'obtient un dégrèvement d'impôt sur le revenu que lorsqu'il loue sa propriété.

Pendant que les municipalités réclament instamment des gouvernements supérieurs qu'ils assument la responsabilité directe du financement de certains services municipaux comme l'ensemble des services d'assistance publique, les soins de santé et, dans une mesure plus grande qu'à l'heure actuelle, celui de l'instruction publique, elles se trouvent soudainement stupéfiées par les répercussions de la politique de chômage du gouvernement fédéral sur leurs structures. Pendant que le gouvernement laisse en sommeil ces problèmes et tente de faire franchir le cap de la Chambre à un bill omnibus qui anémiera le cabinet plus qu'il ne le fortifiera, sauf en ce qui concerne les augmentations de traitement, que fait donc le gouvernement des États-Unis face à une crise semblable et non moins sévère.

• (3.20 p.m.)

La dernière idée du président Nixon pour venir en aide aux villes et aux collectivités locales procède de deux concepts de base: premièrement, des fonds spéciaux de partage de revenus ou des subventions forfaitaires et, deuxièmement, un partage généralisé des revenus. Le programme du président Nixon permettra de relever sensiblement l'aide totale accordée au gouvernement des États et aux collectivités locales. Il supprimera 130 programmes fédéraux existants, qui seront remplacés par des subventions directes aux États et aux localités pour financer six domaines spécifiques: l'enseignement, l'aménagement urbain, les transports, la formation professionnelle, l'aménagement rural et la défense de l'ordre public. En vertu de ce programme, les collectivités locales recevront 11 millions de dollars par an sous forme de «subventions forfaitaires» pour ces six secteurs moyennant quelques conditions. Ce programme mettra un point final à toute une gamme de programmes de subventions que le Congrès avait autorisés depuis plusieurs années pour régler divers problèmes intérieurs. Ces programmes d'aide existants seront intégrés pour former les nouvelles subventions forfaitaires. Par exemple, 2,6 milliards de dollars seront affectés au transport urbain en commun, à l'aménagement des aéroports, à la construction et à l'amélioration des routes et à la sécurité routière et 2 milliards de dollars seront affectés aux cités modèles, à la rénovation et la restauration urbaines, à l'assainissement et à l'adduction d'eau. L'administration supprimera les 10,4 millions de dollars accordés au titre des programmes de subventions et le nouveau programme coûtera 700 millions de dollars au gouvernement fédéral. Le nouveau régime de subventions devrait s'avérer plus efficace que l'embrouillamini actuel. L'administration intitule ce programme «partage spécial de revenu» pour le distinguer du régime de «partage généralisé de revenu».

En instaurant ce tout nouveau programme gouvernemental de partage généralisé de revenu, le président Nixon a proposé d'imputer inconditionnellement chaque année un pourcentage fixe de l'impôt fédéral sur le revenu des particuliers aux États et aux collectivités locales. Le président a recommandé le taux de 1,3 p. 100 du revenu personnel imposable. On prévoit que cela représentera 5 milliards de dollars pour la première année pour atteindre 10 milliards en 1980. Dans un récent

[M. Ryan.]

message au Congrès, le président signale que l'aide fédérale accordée aux États et aux localités, de moins d'un milliard qu'elle était en 1946, est passée à plus de 30 milliards de dollars en 1970. Telle est donc la progression de l'aide fournie aux États-Unis. Ici, on ne verse pas plus d'argent aux gouvernements locaux; on leur consent des prêts et les problèmes s'accumulent. Ici, le budget global des municipalités, pour l'année 1971, atteint à peine 153 millions de dollars dans l'ensemble du pays.

Dans ses propositions de réforme fiscale, le gouvernement fédéral a systématiquement refusé d'offrir un programme qui tiendrait compte des problèmes fiscaux des provinces et des municipalités. Une réforme appropriée leur aurait permis de disposer des revenus nécessaires pour faire face à leurs besoins courants. En 1968, les dettes de 69 gouvernements locaux de l'Ontario s'élevaient à 275 millions de dollars. Cela représente 20 p. 100 des recettes globales, prélevées localement. Le fait brutal, c'est que les gouvernements locaux n'ont pas les ressources financières voulues pour répondre à leurs obligations actuelles, sans parler des autres qu'ils doivent assumer, notamment les services de bien-être social, en raison du taux élevé de chômage.

Il y aurait une solution à court terme à ce problème: le gouvernement fédéral devrait accroître sa participation au régime d'assistance sociale du Canada, allégeant de la sorte le fardeau des municipalités. En refusant d'aider les provinces, et en particulier les municipalités, à payer leurs frais accrus, le gouvernement fédéral se soustrait à ses responsabilités. Le gouvernement étant, en raison de ses politiques, la cause du chômage actuel, il devrait au moins assumer les frais de subsistance des chômeurs aptes au travail et de leurs familles.

Des voix: Bravo!

M. Ryan: Le maire de Toronto, M. Dennison, comme 45 p. 100 des dirigeants municipaux au Canada, préconise l'institution immédiate d'un régime d'emploi d'urgence à frais partagés, qui permettrait d'engager immédiatement les aptes au travail et de les affecter à des projets utiles. Il dit que dans la situation où se trouve actuellement Toronto, qui compte 41,5 p. 100 de ceux qui réclament des prestations de bien-être dans la ville et la banlieue, l'embauche même de quelques cents travailleurs, ces prochains mois, à des fins utiles, ferait bouler de neige dans le domaine de l'emploi, affermirait l'économie générale de la ville et comprimerait les impôts. En outre, des projets nécessaires pourraient être réalisés. Selon la formule de partage qu'il propose, 50 p. 100 seraient à la charge du fédéral, 25 p. 100 à la charge des provinces et 25 p. 100 à celle des municipalités. En fait, les gouvernements paieraient la main-d'œuvre et les municipalités les matériaux.

La mise en application d'urgence de ce programme serait particulièrement bien reçue par les édiles de la ville, par moi-même et encore plus par les milliers de propriétaires et de petits commerçants pressurés du centre de Toronto qui autrement devront faire face au plus gros de cette crise avec leurs impôts de l'année prochaine. Pour ce projet, un prêt fédéral de 1,600 millions de dollars à 6,79 p. 100 au 1^{er} mars n'est pas la solution. La ville devra rembourser la totalité de l'emprunt, plus les intérêts, ce qui est un comble. Le premier ministre doit se rendre compte que s'il est nécessaire que les subventions proviennent des impôts sur le revenu,